



Comparatif des programmes des principaux.ales candidat·es à la présidence de 2022

Sources : programmes mis en ligne par les candidats et compilation des interventions des candidats dans les différents médias par l'AEF.

	Les personnels (postes, rémunération, conditions de travail, droits des personnels...)	La formation (initiale et continue)	L'école (fonctionnement de l'école, politique éducative, système éducatif, communauté éducative...)	La pédagogie (programmes, horaires, effectifs, inclusion, évaluation...)
<p>Anne Hidalgo <u>programme d'Anne Hidalgo</u> Parti Socialiste "l'éducation pour bâtir notre avenir"</p>	<p>Postes Désigner dans chaque académie un référent harcèlement.</p> <p>Rémunération à 2300€ en début de carrière aligner la grille indiciaire sur le niveau des professeurs européens.</p>	<p>Formation initiale Rétablissement d'une formation initiale complète, axée sur la préparation au métier.</p> <p>Formation continue Rétablir une formation continue. Former les personnels à la lutte contre le harcèlement.</p>	<p>Politique éducative Déployer de nouvelles pédagogies "ouvertes", "plus inclusives et collaboratives." "Organisation des "états généraux de la pédagogie" en 2022.</p> <p>Education prioritaire Elaborer, dans chaque</p>	<p>Programmes Elaborer un programme majeur d'éducation artistique et culturelle à l'école. Repenser et renforcer l'EMC (transmission des valeurs de la République et lutte contre toutes les discriminations).</p> <p>Pédagogie</p>

			département, un “plan mixité” (autour d’un collège), associant les autorités locales et les communautés éducatives. Désigner dans chaque académie un référent harcèlement.	Déployer de nouvelles pédagogies “ouvertes”, “plus inclusives et collaboratives.” ”Organisation des “états généraux de la pédagogie” en 2022.
<p>Yannick Jadot programme de Yannick Jadot Europe écologie les verts “Pour un service public de l’éducation juste et accueillant”</p>	<p>Postes Recruter 65000 enseignants (1er&2nd degré). Recruter 2000 médecins scolaires, 1000 assistants sociaux et 3000 infirmiers. Titulariser des contractuels. Prévoir “un service local de remplacement”.</p> <p>Rémunération Revaloriser les salaires à hauteur de 20% sur l’ensemble du quinquennat. Reconnaitre les “temps de concertation et de délibération” en revoyant les ORS.</p> <p>Carrière Reconnaitre les AESH comme membres des équipes éducatives et pédagogiques et les intégrer à la fonction publique.</p>	<p>Formation initiale</p> <p>Formation continue Refondre la formation des enseignants “sur le long cours”. Instaurer une formation obligatoire tous les 3 ans et formation “aux pratiques pédagogiques actives et collaboratives”. Prévoir des échanges entre pairs. Renforcer la formation continue des enseignants non spécialisés en termes d’école inclusive. Expérimenter des binômes enseignants/enseignants spécialisés.</p>	<p>Politique éducative Organiser une “conférence de consensus”. Mettre en oeuvre une politique de mixité sociale et scolaire. Préserver le principe d’éducation prioritaire bénéficiant de moyens supplémentaires, en élargir le modèle avec un système de dotations progressives aux établissements, publics et privés, en fonction de critères de mixité.</p> <p>Fonctionnement d’école Redéfinir les relations hiérarchiques entre le personnel et la direction. Reconnaitre les AESH comme membres des équipes éducatives et pédagogiques.</p> <p>Carte scolaire</p>	<p>Programmes Confier à “un collège d’experts indépendants du pouvoir” l’élaboration des programmes. Renforcer le principe d’un “socle culturel commun” et d’un “cursus par cycle accessible à tous jusqu’au baccalauréat”. Favoriser davantage l’oral.</p> <p>Maternelle Faire de l’école maternelle “une véritable école du premier âge”.</p> <p>Evaluations Réfléchir à l’évaluation. Rompre avec une culture de l’enseignement intensif et des évaluations anxiogènes.</p> <p>Inclusion Reconnaitre les AESH comme membres des équipes éducatives et pédagogiques</p>

			<p>Réformer la carte scolaire en incluant l'enseignement privé.</p> <p>Remplacement Prévoir "un service local de remplacement".</p>	<p>Rythmes scolaires Revoir les rythmes scolaires</p> <p>Education prioritaire Mettre en oeuvre une politique de mixité sociale et scolaire.</p>
<p>Marine Le Pen <u>programme de Marine Le Pen</u> Rassemblement National "l'école est vitale"</p>	<p>Postes</p> <p>Rémunération Revaloriser les salaires de 3% par an pour parvenir à une hausse de la grille indiciaire de "plus de 15%" sur 5 ans. Prévoir une revalorisation du mérite dans le déroulement des carrières.</p> <p>Carrière PPCR : augmenter le nombre de RDV de carrière et d'inspection</p>	<p>Formation initiale Supprimer les INSPE. Formation "entre pairs" et titularisation des professeurs au terme d'une année de stage et d'une double inspection pédagogique.</p> <p>Formation continue</p>	<p>Politique éducative Supprimer la bureaucratie pour libérer des moyens financiers. Elaborer un plan d'urgence éducative pour les Outre-mer. Instaurer un uniforme. Généraliser la vidéoprotection dans les établissements scolaires.</p>	<p>Programmes Reprendre en main les programmes scolaires en rattachant l'élaboration de leurs contenus aux services du ministère, le Parlement ayant vocation à fixer ce qui est attendu des élèves au terme de chaque cycle. Remettre au coeur des programmes le français, les mathématiques et l'histoire. Elaborer des programmes de renforcement en français et en histoire dans les REP+. Supprimer les enseignements de langue et culture d'origine (Elco).</p> <p>Effectifs Réduire les effectifs en prévoyant le dédoublement de toutes les classes de GS et CP et le plafonnement des effectifs à 20</p>

				<p>élèves à partir du CE1.</p> <p>Inclusion Etablir un plan sur l'accès à la scolarité pour les enfants handicapés.</p>
<p>Emmanuel Macron programme d'Emmanuel Macron La République En Marche</p>	<p>Postes</p> <p>Rémunération Proposer des missions complémentaires en échange de rémunération. Augmenter le temps de formation continue, y compris en étant rémunéré hors temps scolaire. Donner plus de marge de manœuvre aux directeurs d'école et chefs d'établissement; leur donner plus de moyens, une meilleure rémunération, plus de capacité à prendre des initiatives et à recruter. Permettre aux AESH de travailler 35H/semaine</p>	<p>Formation initiale</p> <p>Formation continue Augmenter le temps de formation continue, y compris en étant rémunéré hors temps scolaire.</p>	<p>Politique éducative Organiser une conférence, déclinée sur tout le territoire et réunissant tous les acteurs éducatifs, pour trouver des "solutions éducatives" adaptées à chaque territoire. Rendre transparentes les données d'évaluation des établissements scolaires.</p> <p>Fonctionnement d'école Donner plus de marge de manœuvre aux directeurs d'école et chefs d'établissement.</p>	<p>Programmes Les fondamentaux : augmenter les heures de français et de mathématiques. Plus de sport : 30 minutes par jour. Enseigner des savoirs numériques dès l'élémentaire et des "rudiments" en terme de bon usage du numérique.</p> <p>Inclusion Permettre aux AESH de travailler 35H/semaine</p> <p>Effectifs Poursuite des classes dédoublées.</p>

<p>Jean-Luc Mélenchon <u>programme de Jean-Luc Mélenchon</u> France Insoumise “Reconstruire une école de l’égalité et de l’émancipation”</p>	<p>Postes Recrutement de 160000 enseignants (1er&2nd degré). Rétablir un véritable corps d’enseignants remplaçants. Plan de titularisation des “précaires” Reconstituer les RASED. Créer des postes d’itinérants pour les élèves allophones (EANA) et voyageurs (EFIV) Renforcer les équipes d’AED. Appliquer la règle d’un ATSEM par classe. Titulariser les actuels AESH et mettre fin à la mutualisation des AESH. Augmenter le nombre des enseignants référents pour la scolarisation des élèves en situation de handicap. Reconstituer le dispositif Plus de maîtres que de classes. Recruter 6000 médecins, infirmiers, psychologues scolaires et assistants sociaux. Recruter dans un nouveau corps</p>	<p>Formation initiale Créer des écoles professionnelles de l’enseignement, en lien avec le monde universitaire. Revenir sur le recrutement à bac +5 : plan de pré-recrutement ouvert après le bac et/ou en licence. Ouvrir des formations rémunérées de préparation au concours, statut d’élève-fonctionnaire. Reconnaître l’expérience professionnelle des salariés en reconversion. Intégrer à la formation initiale une formation à la sociologie de l’éducation, la pédagogie, la psychologie de l’enfant et à la lutte contre les discriminations. Développer des partenariats entre l’Education nationale et des mouvements pédagogiques agréés et augmenter le contingent d’heures de décharges attribuées à ces derniers.</p>	<p>Politique éducative Refonder l’ensemble des instances de l’Education nationale pour les rendre véritablement représentatives et démocratiques. Recréer une instance indépendante chargée de l’évaluation du système éducatif. Développer des partenariats entre l’Education nationale et des mouvements pédagogiques agréés. Abroger le Concordat en Alsace-Moselle et les statuts spécifiques en Outre-mer. Mettre en oeuvre un plan de construction d’établissements publics dans les déserts scolaires. Interdire les financements de projets pédagogiques par les fondations “philanthropiques” des entreprises du CAC40. Créer un véritable service public d’accompagnement des élèves en situation de handicap, avec un nouveau corps de fonctionnaires</p>	<p>Programmes et horaires Restaurer le cadrage national des programmes Introduire dans les programmes scolaires des contenus d’enseignement liés aux grands enjeux de santé. Garantir la variété des langues vivantes enseignées et leur apprentissage dès le CP. Valoriser et renforcer la pratique sportive dans les programmes scolaires et les activités périscolaires. Ouvrir des classes à projet artistiques associant enseignants, artistes et professionnels de la culture. Renforcer l’éducation à l’égalité, contre le sexisme et les discriminations racistes et LGBTIphobes.</p> <p>Maternelle Appliquer la règle d’un ATSEM par classe. Réduire massivement les effectifs</p>

	<p>les actuels animateurs du périscolaire.</p> <p>Rémunération Revaloriser de 15% le traitement des personnels pour rattraper le gel du point d'indice. Revaloriser les grilles indiciaires.</p> <p>Conditions de travail Rétablir les commissions paritaires. Mettre fin à la mutualisation des AESH en supprimant les PIAL. Libérer un temps hebdomadaire autogéré d'1h30 afin de permettre, pendant le service, la concertation et le travail coopératif. Créer une véritable médecine du travail pour les personnels. Donner aux personnels le droit à obtenir un détachement dans d'autres métiers de la fonction publique.</p> <p>Direction Mettre en place une aide administrative et éducative aux directeurs d'école et améliorer le mode de décharge d'enseignement. Renforcer les équipes d'AED</p>	<p>Formation continue Formation à l'accompagnement des élèves en situation de handicap. Former l'ensemble des personnels au PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1). Horaires aménagés aux enseignants engagés dans la recherche ou préparant des concours. Former et titulariser les actuels AESH. Garantir la formation de tous les ATSEM. Former et recruter dans un nouveau corps les actuels animateurs du périscolaire.</p>	<p>et un service de 24H pour un temps plein. Réserver les fonds publics à l'école publique, en abrogeant la loi Carle et en interdisant les subventions extralégales des collectivités territoriales. Garantir la gratuité des cantines, du transport, des sorties scolaires, des activités périscolaires, fournir gratuitement les manuels ainsi que les fournitures scolaires sans marques. Créer une carte nationale de l'élève permettant l'accès gratuit à la santé ainsi qu'à des activités sportives et culturelles. Garantir l'égal accès de tous les élèves à des enseignements artistiques et sportifs gratuits, dispensés par des personnels recrutés sur concours. Rendre cohérents scolaire et périscolaire. Développer et mettre à la disposition de tous les établissements des outils numériques gratuits et garantissant la protection des données. Généralise l'équipement en</p>	<p>par classe. Maintenir les classes multi-âges.</p> <p>Effectifs Réduire massivement les effectifs par classe (19 étant la moyenne européenne). Maintenir les classes multi-âges. Renforcer les moyens destinés au travail en effectifs réduits dans les établissements relevant de l'éducation prioritaire. Abaisser à 10 le nombre d'élèves par ULIS.</p> <p>Evaluations Supprimer les évaluations nationales, et privilégier une évaluation qui valorise la progression des élèves.</p> <p>Education prioritaire Renforcer les moyens destinés au travail en effectifs réduits dans les établissements relevant de l'éducation prioritaire. Assurer un soutien scolaire gratuit.</p> <p>Inclusion Reconstituer les RASED. Garantir à chaque élève une place dans une ULIS en ouvrant le</p>
--	---	--	---	---

			<p>logiciels libres. Favoriser les jumelages d'établissements (urbains/ruraux; montagnards/littoraux; hexagonaux/ultra-marins).</p> <p>Fonctionnement d'école Abroger la loi Rilhac pour restaurer le fonctionnement collégial. En finir avec les dispositifs qui conditionnent l'octroi de moyens à des objectifs locaux (contrats locaux d'accompagnement, cités éducatives, expérimentation à Marseille...).</p> <p>Carte scolaire Instaurer une nouvelle carte scolaire en mettant fin à la ségrégation scolaire et en intégrant les établissements privés. Etablir une carte de l'éducation prioritaire intégrant les lycées.</p> <p>Maternelle Instaurer une seconde visite médicale obligatoire en GS. Permettre pour tous les parents</p>	<p>nombre de structures nécessaire. Abaisser à 10 le nombre d'élèves par ULIS. Former et titulariser les actuels AESH. Mettre fin à la mutualisation des AESH en supprimant les PIAL. Créer des postes d'itinérants pour les élèves allophones (EANA) et voyageurs (EFIV). Donner la possibilité de prolongation d'un an de la scolarisation des élèves allophones en classe d'intégration. Augmenter le nombre des enseignants référents pour la scolarisation des élèves en situation de handicap. Reconstituer le dispositif Plus de maîtres que de classes.</p> <p>Rythmes scolaires Mener une concertation afin de redéfinir les rythmes scolaires en revenant à un cadrage national. Instaurer une pause méridienne d'1h30 minimum. Supprimer les APC.</p>
--	--	--	--	---

			<p>qui le souhaite le droit à la scolarisation dès 2 ans.</p> <p>Bâti scolaire Mettre en oeuvre un plan d'urgence de rénovation des établissements scolaires, prenant en compte les enjeux sanitaires (capteurs de CO2, purificateurs d'air) et environnementaux. Densifier le maillage des établissements en zone rurale afin de limiter à 15 min les temps de transport scolaire. Réorganiser les cours de récréation pour permettre l'égalité entre filles et garçons et les végétaliser.</p> <p>Communauté éducative Créer un statut des parents d'élèves délégués donnant droit à la formation et à congé de représentation opposable à l'employeur.</p>	
<p>Valérie Pecresse <u>programme de Valérie Péresse</u> Les Républicains "L'école, la fabrique de la</p>	<p>Postes Recruter 10000 personnels (enseignants, surveillants, chefs d'établissement...) sur 5 ans. Encourager les secondes carrières dans l'enseignement en</p>	<p>Formation initiale Formation continue</p>	<p>Politique éducative Créer dans les quartiers en difficultés des écoles publiques sous contrat (Etat, enseignants, parents d'élèves), sur le modèle des "charter schools".</p>	<p>Programmes Instaurer 50% de français et 25% des mathématiques en cycle 2.</p> <p>Education prioritaire Créer dans les quartiers en</p>

<p>France”</p>	<p>créant des contrats de mission éducative de 5 ans. Donner aux chefs des futurs établissements publics sous contrat (Etat, enseignants, parents d’élèves) la liberté de recruter leurs équipes. Régionaliser le recrutement des enseignants. Créer une réserve éducative composée de professeurs retraités. Transférer la médecine scolaire aux départements.</p> <p>Rémunération Revaloriser les salaires des débuts de carrière, de ceux qui s’engagent dans des territoires ruraux isolé, de ceux des établissements difficiles et de ceux qui acceptent des missions supplémentaires.</p>		<p>Déployer des brigades mobiles de sécurité dans les académies pour prévenir les violences.</p> <p>Fonctionnement d’école Donner aux chefs des futurs établissements publics sous contrat (Etat, enseignants, parents d’élèves) la liberté de recruter leurs équipes. Confier aux directeurs d’écoles primaires ayant une taille suffisante un vrai rôle de chef d’établissement. Transférer la médecine scolaire aux départements. Créer un dédoublement des classes innovant avec deux enseignants présents dans la classe là où les besoins l’exigent.</p> <p>Carte scolaire Ne fermer aucune école et aucune classe en milieu rural sans l’accord du maire</p> <p>Communauté éducative Sanctionner financièrement les parents d’élèves perturbateurs en suspendant leurs allocations familiales.</p>	<p>difficultés des écoles publiques sous contrat (Etat, enseignants, parents d’élèves), sur le modèle des “charter schools”.</p>
----------------	--	--	--	--

<p>Fabien Roussel <u>programme de Fabien Roussel</u> La France des jours heureux “La jeunesse, avenir de la France”</p>	<p>Postes 90 000 recrutements seront planifiés (admissibles aux concours, listes complémentaires, et pré-recrutements après le baccalauréat). Equipes pluridisciplinaires reconstruites : médecins scolaires, psychologues, enseignantes et enseignants spécialisés, personnels de la vie scolaire. Recrutement d’AESH et intégration à la fonction publique.</p> <p>Rémunération Salaires seront augmentés de 30 %. Point d’indice dégelé, comme pour tous les fonctionnaires.</p> <p>Conditions de travail Enseignants surnuméraires en primaire. Temps de concertation et de formation inclus dans le service des enseignant·e·s, sans augmentation du temps de travail.</p>	<p>Formation initiale Formation de niveau bac+5, alliant formation disciplinaire universitaire et formation professionnelle. Pré-recrutement au niveau bac ou licence. Statut d’élève-fonctionnaire stagiaire avec traitement équivalent au 1er échelon, avec engagement pour eux d’exercer dix ans dans l’Éducation nationale.</p> <p>Formation continue La formation continue sera reconstruite.</p>	<p>Politique éducative Plus de devoirs à la maison. Enseignants surnuméraires en primaire. Budget de l’Éducation nationale progressera de 45 %, pour atteindre 80 milliards d’euros. Equipes pluridisciplinaires reconstruites : médecins scolaires, psychologues, enseignantes et enseignants spécialisés, personnels de la vie scolaire.</p>	<p>Programmes Programmes élaborés démocratiquement, avec les enseignantes et les enseignants. Les pratiques sportives et culturelles développées : nombre d’heures dédiées augmenté.</p> <p>Maternelle Le droit à scolarité à 2 ans sera garanti.</p> <p>Horaires 27 heures par semaine en maternelle et en élémentaire.</p> <p>Effectifs 15 en TPS 20 en maternelle et en élémentaire 12 en éducation prioritaire</p> <p>Inclusion Scolarité des élèves handicapé·e·s confiée à des enseignant·e·s spécialisé·e·s, formé·e·s et soutenu·e·s dans des structures adaptées (Instituts médico-éducatifs (IME), Instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques (Itep), Sections d’enseignement général et professionnel adapté (Segpa).</p>
---	---	--	---	--

				Structures développées et capacités d'accueil augmentées. Bâti scolaire Locaux et d'équipements, réhabilités, modernes et en nombre suffisant.
Eric Zemmour <u>programme d'Eric Zemmour</u> Reconquête	Postes Rémunération Multiplier les primes. Accélérer la progression des carrières au mérite.	Formation initiale Recruter et former de manière plus exigeante les professeurs. Formation continue	Politique éducative Créer un ministère de l'Instruction publique. Interdire toute forme de propagande idéologique à l'école. Instaurer le port de la blouse. Communauté éducative Suspendre les allocations familiales des parents d'élèves perturbateurs ou absentéistes.	Programmes Recentrer l'enseignement autour des savoirs fondamentaux : lire, écrire, compter. Rétablir le Certificat d'études à la fin du primaire pour mesurer l'acquisition des savoirs fondamentaux. Instaurer un enseignement et une pratique véritables de la musique. Inclusion Placer les élèves handicapés dans des établissements spécialisés, sauf ceux légèrement handicapés qui peuvent rentrer dans les classes.